

# *Fabrique de la Paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski*

11, rue St-Germain ouest, Rimouski (Québec) G5L 4B4

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

*(Pour diffusion immédiate)*

### **LA FABRIQUE SAINT-GERMAIN CONFIRME LE DÉPÔT DE SA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RESTAURATION DE LA CATHÉDRALE DE RIMOUSKI**

**Rimouski, le 1<sup>er</sup> mars 2022** – La Fabrique Saint-Germain a fait parvenir, le 28 février, au Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ), une demande d'aide financière pour la restauration de la cathédrale de Rimouski. Elle a ainsi relevé le défi d'élaborer et de transmettre, dans un délai de moins de 15 jours, un dossier complet conforme aux exigences du programme d'aide financière du CPRQ.

Cet exploit a pu être réalisé grâce à l'implication et au support des administrateurs de la Fabrique, à la contribution significative de son secrétaire M. Alain Tessier et de son président M. Jean-Paul Heppell ainsi qu'au professionnalisme et à l'enthousiasme de la firme **AC/ a** architecture. L'appui de Mgr Denis Grondin de l'Archevêché de Rimouski a contribué également à la réussite de la démarche. Enfin, la demande d'aide financière a été supportée par le député Harold Lebel et par le maire Guy Caron.

La demande d'aide financière soumise au CPRQ met en évidence la valeur historique, patrimoniale et identitaire de la cathédrale. Le dossier fait aussi état du potentiel de ce bâtiment « phare » comme élément moteur pour la revitalisation du centre-ville de Rimouski. La cathédrale, lieu de culte, pourra devenir un pôle d'activités communautaires, culturelles et d'intérêt touristique.

La restauration de la cathédrale de Rimouski nécessitera d'importants déboursés qui, avant contingences, administration, profits de l'entrepreneur et taxes, se chiffrent à environ 2 millions pour les travaux les plus urgents et à 2,5 millions pour les autres travaux. Lorsque la demande d'aide financière déposée au CPRQ sera acceptée, la Fabrique pourra, dans le cadre d'un montage financier réaliste, et avec l'appui de l'Archevêché de Rimouski, assumer sa contribution de 30% des coûts de remise en état de la cathédrale.

-30-